



02/2018

S'Bindrer Dorf Blatt'

Mai, Juin, Juillet, Août

L'année 2018 a débuté par :

- La cérémonie des vœux le dimanche 7 janvier où nous vous avons fait le bilan de l'année écoulée et aussi donné un aperçu des projets à venir pour cette année. C'était aussi l'occasion pour tous d'échanger les souhaits autour de la galette des rois.
- La fête des personnes âgées a eu lieu le dimanche 21 janvier. Après l'accueil, le traditionnel repas, servi par les membres du conseil municipal et leurs conjoints, est toujours très apprécié. Cette année ce sont les élèves de CM1 et CM2 de Madame Cortinovis, directrice, qui ont présenté quelques chants. Puis ce fût au tour de la Chorale Shalom de donner un aperçu de leurs talents, tous furent chaleureusement applaudis. C'est au rythme de la Musique Union que les danseurs ont pris possession de l'espace pour effectuer quelques pas de danse.
- Le 1er avril, j'ai eu le plaisir d'accueillir notre nouvelle secrétaire de mairie Dorine BECK. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et surtout qu'elle prenne du plaisir et s'épanouisse pleinement dans sa nouvelle collectivité.
- Le mercredi 18 avril a eu lieu la soirée de remise de prix du fleurissement 2017. Après une animation florale, la distribution des prix, le diaporama réalisé par Justin Fahrner, la traditionnelle tombola suivie du tirage du gros lot, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.
- Le week-end du 1er mai a été très dense puisque nous avons accueilli nos amis de Rouffignac (voir pages 3 à 6). Un grand Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.
- Le samedi 26 mai a eu lieu notre deuxième journée citoyenne. Merci à tous les participants du plus jeune (5 ans) à la plus âgée (86 ans). Cette matinée de travail s'est terminée autour d'un bon repas offert par la commune.



Comme tous les ans, ce bulletin est aussi consacré au compte administratif et de gestion 2017 ainsi qu'au budget primitif de cette année. Une fois de plus, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales sans pour autant renoncer au programme d'investissement prévu.

Au vu des cambriolages qui se multiplient, je fais appel à votre vigilance. N'hésitez pas à signaler en mairie toute personne ou véhicule suspect. Si vous le pouvez, notez le numéro d'immatriculation.

Je déplore aussi l'acte malveillant de déplacer les grilles des avaloirs dans les rues. J'ai déposé plainte à la gendarmerie vu les conséquences qui peuvent en découler notamment des accidents. Je compte sur votre civisme afin que ces pratiques s'arrêtent.

Les vacances approchent, aussi je vous souhaite un bel été ensoleillé.

Le Maire, Denise ADOLF



Je m'appelle Dorine BECK et je suis heureuse d'avoir intégré le personnel communal de Bindernheim depuis le 1^{er} avril. Avant ma prise de fonctions ici, je travaillais pour les communes de Boesenbiesen et de Richtolsheim et ce durant 7 années. Ce fut une expérience très enrichissante professionnellement et humainement. Aussi, j'ai hâte de mieux connaître Bindernheim et ses habitants, chaque commune ayant ses spécificités. J'espère tisser de bonnes relations avec chacun pour mieux vous servir. Je souhaite aussi remercier les élus pour leur accueil et leur aide quotidienne. C'est avec cet esprit d'équipe que nous avancerons d'autant mieux dans nos projets.

Merci également à celles et ceux que j'ai déjà pu croiser en mairie et qui m'ont chaleureusement accueillie.

APPELS d'URGENCES :

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Général : 112

MAIRIE

2, rue du Sel
67600

BINDERNHEIM

☎ : 03.88.85.40.21

Fax : 03.88.85.47.44



Mail : mairie@bindernheim.fr

Site internet :

www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture :

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h30 à 12h
Vendredi	13h30 à 16h30

Permanence Maire/Adjoints :

Lundi 17h à 19h



Gendarmerie locale

23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :

CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00

C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00
semaines impaires

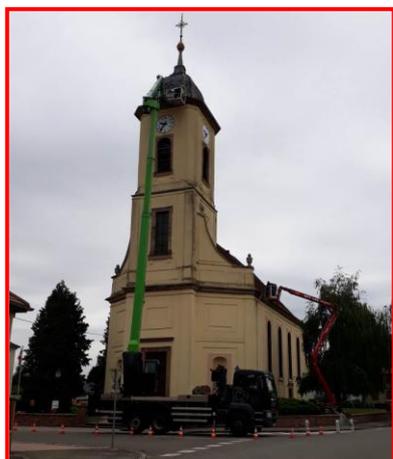
RAM

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr
<http://assmatinfos.canalblog.com/>



Entretien de la toiture de l'église



Les rafales de vent assez nombreuses en ce début d'année, nous ont fait subir à nouveau de considérables dégâts sur la toiture de l'église. En ce début du mois de mai, l'entreprise retenue a effectué des travaux à l'aide de deux nacelles dont une spécialement pour le clocher de l'église. Plusieurs ardoises ont été remplacées et refixées. Sur la toiture même, nos agents communaux avaient déjà remis en place un certain nombre de tuiles mais la nacelle nous a permis d'accéder à des endroits plus



difficilement accessibles. Une journée complète fut nécessaire à plusieurs personnes pour reprendre l'ensemble de la toiture.

Bacs à fleurs ...



Lors de la journée citoyenne, nous avons remis en place les bacs à fleurs nettoyés et en priorité sur les axes principaux du village. Sachant qu'une distance de passage réglementaire de 1,40 m doit être respectée sur un trottoir, nous avons choisi les emplacements conformément à ce texte de loi.



POUR RAPPEL :



Le texte de loi mis en vigueur au cours du mois de juillet 2015, interdit à toute personne le stationnement de son véhicule sur le trottoir même à cheval sauf dans les stationnements réglementaires autorisés par la collectivité.

En cas d'accident qui pourrait faire suite à un stationnement d'un véhicule sur le trottoir, la responsabilité du propriétaire du véhicule pourra être mise en cause.

Grille d'avaloir sur les routes

Depuis quelques semaines, nous remarquons des actes gratuits de vandalisme dans notre village. Les grilles d'avaloir sont soulevées et pour une bonne partie retournées afin qu'elles ne soient plus maintenues dans leur encoche. Ces actes peuvent avoir de graves conséquences surtout pour les cyclistes et les piétons.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie à ce sujet.

Grille d'avaloir sorti de son logement



Position normale de la grille



**Fermeture de la Mairie pendant la période estivale
du 27/08 au 07/09 inclus**

Sauf permanences Maire/Adjointes les lundis de 17 h à 19 h

Rencontre ...

La commune de Bindernheim a vécu de grands moments d'amitié et de convivialité en recevant les amis de la commune jumelée de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, en Dordogne, depuis vendredi soir et ce jusqu'à ce mardi matin.

L'effervescence a débuté le **vendredi** soir vers 18 heures, où madame le maire et autres élus, entourés des nombreuses familles d'accueil et de villageois se sont retrouvés à côté de la salle pour attendre l'arrivée du bus de la délégation. Le bus, parti à 6 h du matin a traversé la France pour rallier Bindernheim distant de 800 km environ.



La musique Union a assuré l'accueil musical en interprétant quelques morceaux de leur répertoire folklorique.



Après quelques mots des deux maires, et un vin d'honneur, la première soirée réunit toutes les familles autour de délicieuses tartes flambées.

Le premier à descendre du bus est le maire, Raymond Marty, qui s'empresse d'enlacer son homologue Denise Adolf, preuve d'une belle amitié tissée depuis plusieurs échanges.



La quarantaine de personnes formant la délégation sont accueillies avec autant de plaisir que d'émotion.



Samedi, les hôtes ont pu découvrir le riche patrimoine de l'Ecomusée d'Alsace.



En soirée, l'apéritif a été agrémenté par la musique Union. Puis le dîner de gala fut servi par les bénévoles des associations et des membres du conseil municipal dans une salle polyvalente richement et magnifiquement décorée sur le thème des vins d'Alsace.



Ce fut l'occasion des échanges des cadeaux : un couple d'alsaciens en céramique pour les uns, une œuvre originale représentant le mammoth de Rouffignac, copie de celui qui se trouve devant leur mairie ainsi que des magnums de Bergerac aux étiquettes



en étain représentant le château de l'Herm, l'église et le blason, pour les autres.



Ce fut aussi l'occasion de saluer les deux anciens maires, Robert Spatz et Jean-Gérard Faure, qui furent à l'initiative du jumelage dont le serment a été reproduit sur l'un des gâteaux.



Dimanche matin, après l'office religieux en mémoire des victimes civiles et militaires des deux villages, ce fut le tour de la partie officielle avec un dépôt de gerbe au monument aux morts.



Denise Adolf et Raymond Marty rappelleront l'histoire difficile qui lia à jamais les 2 communes. Pour protéger les civils, l'état français a décidé d'évacuer la population le 1^{er} septembre 1939. Les habitants de Bindernheim ont été déplacés vers Périgueux, et plus précisément à Rouffignac, laissant sur place leurs habitations. A Rouffignac, appelés « réfugiés », ils ont reçu l'hospitalité des habitants qui leur ont fourni nourriture et habillements. Ce n'est pratiquement qu'un an plus tard, le 1^{er} Août 1940, qu'ils ont pu regagner Bindernheim, trouvant le village saccagé et sous le joug nazi.



Après un premier contact pris par M. et Mme Sossler Alphonse et Sophie, c'est en 1982 que le maire de Bindernheim, Robert Spatz avec son homologue Jean-Gérard Faure, initie un premier déplacement à Rouffignac. L'an suivant, ce sont les habitants de Rouffignac qui sont accueillis en Alsace. Le serment de jumelage sera officiellement signé en 1989 à Bindernheim et en 1990 à Rouffignac.



« En mémoire de toute cette histoire commune, nous nous engageons à maintenir vivant ce serment de jumelage » ont exprimé conjointement les deux maires.



Un apéritif, sous un beau soleil, a rassemblé les personnes présentes



Lundi après-midi, les Rouffignacois accompagnés de plusieurs Bindernheimois se sont rendus à l'Abbatiale d'Ebersmunster pour assister à un concert d'orgue suivi d'une visite guidée. Ensuite, une dégustation de vins d'Alsace a eu lieu chez un viticulteur de Dambach-la-Ville.



C'est aux premières lueurs du jour que **mardi** matin, la délégation de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac a repris la route pour retourner chez eux. Nul doute que tous ces moments agréables et conviviaux resteront gravés dans les mémoires durant de nombreuses années.



Un panier garni pour agrémenter l'arrêt petit-déjeuner a été offert par le Maire et l'adjointe Isabelle BAEHR, ainsi qu'un souvenir d'Alsace (mignonnettes de liqueur de framboise et poire williams) distribué par les adjoints Joseph BORTOT et Christian MEMHELD.



B u d g e t

Fonctionnement:

	Nature de la dépense	BP 2017	CA 2017	BP 2018
11	Charges à caractère général	217 500,00	205 689,97	244 800,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	210 500,00	203 555,30	210 730,00
14	Atténuation de produits - FNGIR	55 500,00	55 324,00	55 350,00
022	Dépenses imprévues de Fonct.	17 770,00	0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis.	195 000,00	0,00	75 600,00
42	Opérations d'ordre entre section	630,00	630,00	630
65	Autres charges de gestion courante	56 000,00	44 433,26	48 300,00
66	Charges financières	4 750,00	4 464,00	3 250,00
67	Charges exceptionnelles	2 350,00	43,41	2 550,00
TOTAL		760 000,00	514 139,94	641 210,00

	nature des recettes	BP 2017	CA 2017	BP 2018
002	Excédent antérieur reporté Fonc	213752,35	0,00	21256
70	Produits des services	16 000,00	15 732,14	19 225,00
73	Impôts et taxes	343 000,00	348 209,39	338 620,00
74	Dotations et participations	148 550,00	146 923,48	147 009,00
75	Autres produits de gestion courante	38 500,00	42 251,56	39 500,00
76	Produits financiers	1,00	0,45	0,00
77	Produits exceptionnels	196,65	2 598,09	75 600,00
TOTAL		760 000,00	555 715,11	641 210,00

En ce qui concerne les impôts locaux 2018, les taux d'imposition communaux ont été maintenus :

14,11 % pour la taxe d'habitation, dont la recette prévisionnelle est de	178 915,00
8,14 % la taxe foncière sur le non bâti% pour	70 908,00
39,17 % pour la taxe foncière sur le non bâti	19 820,00
17,00 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE)	25 364,00
Total des contributions directes :	295 007,00
Produit taxe additionnelle FNB	887,00
Produit des IFR	826,00
Produit de la CVAE	18 800,00
Total des produits des taxes directes attendues :	20 513,00
Prélèvement G,I,R, + FPIC	- 37 800,00
Total net des contributions directes :	- 37 800,00

B u d g e t

Investissement :

	Nature de la dépense	BP 2017	CA 2017	BP 2018
001	solde d'exécution d'inv reporté	122 576,38		155 950,31
020	Dépenses imprévues Invest	4 657,62	0,00	44 547,92
041	Opérations patrimoniales	1 050,00	511,22	-
13	Subventions d'investissement	6 015,00	0,00	6 015,00
16	Remboursement d'emprunts	35 200,00	34 685,66	36 207,93
20	Immobilisations incorporelles	15 760,00	3 192,00	17 000,00
204	privé : biens mobiliers, mat,	2 500,00	2 500,00	
21	Immobilisations corporelles	226 646,00	25 479,93	351 287,84
23	Immobilisations en cours	345 595,00	155 179,32	160 100,00
TOTAL		760 000,00	221 548,13	771 109,00

	Nature de la recettes	BP 2017	CA 2017	BP 2018
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté		0,00	
021	Virement de la section de fonct.	195 000,00	0,00	75 600,00
024	Produits des cessions	320 750,00	0,00	356 927,00
040	Opération d'ordre entre section	630,00	630,00	630,00
041	Opérations patrimoniales	1 050,00	-	
10	Dotations fonds divers	98 344,00	99 832,65	277 952,00
13	Subventions d'investissement	143 726,00	86 600,33	60 000,00
16	emprunts et dettes assimilées	500,00	600,00	
TOTAL		760 000,00	187 062,98	771 109,00



Séances du Conseil

En bref, en séance du 12/12/2017 le Conseil Municipal a:

1.- CREATION D'UN COMITE TECHNIQUE (CT) ET D'UN COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE (CHSCT) COMMUN ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SES COMMUNES MEMBRES

Considérant qu'il n'y a pas d'intérêt particulier, pour la Commune de Bindernheim de participer, au niveau intercommunal, à un Comité Technique et un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, de type "unique" ;

DECIDE de ne pas adhérer à la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail unique, compétent pour l'établissement public et les communes membres qui auront acté leur rattachement.

2.- RECENSEMENT 2018 : AGENTS RECENSEURS

DECIDE la rémunération des agents recenseurs à hauteur de 3,50 € net/foyer recensé.

3.- INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT PRIVE « LES MIRABELLES » DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DECIDE l'intégration dans le domaine public communal de la voirie du lotissement privé « Les Mirabelles » ;

DECIDE l'intégration de l'éclairage public ;

DIT que la cession se fera à l'euro symbolique ;

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune les conventions de rétrocession de la voirie et de l'éclairage public ;

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de vente, acte qui sera reçu par Maître Bettina FRERING, notaire à MUTTERSHOLTZ aux frais du lotisseur.

4.- DEMANDE D'OCCUPATION DE LA VOIRIE

AUTORISE l'occupation mensuelle d'un emplacement de parking sur la place de La Libération par la Société « Les P'tits rôtis de Salm » pour un montant forfaitaire de 25 €/an le 1^{er} samedi du mois de 17h30 à 20h30.

En bref, en séance du 08/01/2018 le Conseil Municipal a:

1.- EARL DU BRUEHLI – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ELEVAGE DE PORCS ET AUGMENTATION DES PLACES D'ENGRAISSEMENT A 1944 PLACES AU LIEU-DIT « BRUEHLI » A WITTENHEIM

DONNE un avis défavorable au plan d'épandage de lisier sur des parcelles qui se trouvent principalement à proximité des maisons.

En bref, en séance du 26/02/2018 le Conseil Municipal a:

1.- CONSULTATION RELATIVE A UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DES INSTALLATIONS CLASSEES : EARL FRITSCH

DONNE un avis favorable au plan d'épandage du digestat dont les parcelles concernées sont éloignées des habitations.

2.- MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCRM : RESTITUTION DE L'EXERCICE DE LA COMPETENCE FACULTATIVE « SECURITE-INCENDIE » AUX COMMUNES

APPROUVE le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim consistant en la suppression de l'exercice de la compétence « Conseil et assistance en matière de sécurité incendie » ;

3.- CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE – PROGRAMME 2018

AUTORISE la Commune de Bindernheim à adhérer au groupement de commandes pour la réalisation de travaux d'entretien de voirie – programme 2018.

ACCEPTE que la mission de coordonnateur du groupement soit effectuée par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement fixant ses modalités de fonctionnement ;

4.- ADHESION A LA PLATEFORME MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS ALSACE

APPROUVE la convention d'adhésion à la plateforme "Alsace Marchés Publics".

AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion et la charte d'utilisation

Séances du Conseil

5.- APPROBATION DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION SUD

DECIDE d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;
- les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
- les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante

CHARGE le Maire de mettre en œuvre la présente délibération.

6.-PROPOSITION D'ETUDE GLOBALE SUR LES PROJETS DE LOTISSEMENT DE LA COMMUNE PAR LE GEOMETRE SIMLER

AUTORISE le Maire à signer le devis présenté pour un montant de 1980 € TTC.

DIT que la dépense sera inscrite au budget de la commune

7.- TARIFICATION DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE

DECIDE de fixer le tarif de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} mars 2017 comme suit : voir Annexe. La Commune se réserve le droit de prêter gratuitement la salle polyvalente pour des manifestations particulières.

8.- PRECISION DES DEPENSES AFFECTEES AU COMPTE 6232 : FETES ET CEREMONIES

DECIDE d'affecter les dépenses reprises au compte 6232 « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget

9.- AUTORISATION DU MAIRE POUR PAYER 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS DU BUDGET 2017

AUTORISE le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, comme suit :

Chapitre 21 (dépenses) 109.166,25 € x 25 % = 27.291,56 €

DIT que ce crédit sera affecté au paiement des frais de Me FRERING à l'occasion de l'échange de terrain avec les Consorts KRETZ qui s'élèvent à 2185.84 € ;

DIT que le crédit correspondant sera inscrit au budget primitif 2018.

En bref, en séance du 09/04/2018 le Conseil Municipal a :

1.-DEMANDES DE SUBVENTION.

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations locales au même titre que les années passées :

2.-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

DONNE acte de la présentation faite des comptes administratifs de l'exercice considéré,

CONSTATE les résultats du compte administratif,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant.

3.-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU LOTISSEMENT STADE 3

DONNE acte de la présentation faite des comptes administratifs de l'exercice considéré,

CONSTATE les résultats du compte administratif ,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant.

4.- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

APPROUVE le compte de gestion dressé au titre de l'exercice 2017 par M. AMOUGOU AMOUGOU Pierre, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;

DECLARE qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

5.-APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET LOTISSEMENT STADE 3

APPROUVE le compte de gestion dressé au titre de l'exercice 2017 par M. AMOUGOU AMOUGOU Pierre, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;

DECLARE qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Séances du Conseil

6.-AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017.

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget principal,
CONSIDERANT que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 259 786,72 €,
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

– Section de fonctionnement :	002 Excédent antérieur reporté	21 256,00 €
– Section d'investissement :	1068 Excédent de fonctionnement	238 530.72 €

7.-VOTE DES TAUX COMMUNAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

En ce qui concerne la fiscalité directe locale, le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances
DECIDE de ne pas modifier, en 2018, les taux communaux de la fiscalité directe locale ;
FIXE en conséquence les taux d'imposition communaux des 4 taxes directes locales identiques à l'an dernier

8.-DEMATERIALISATION DES ACTES

DECIDE de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;
AUTORISE le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet ;
AUTORISE le Maire à signer le contrat de souscription entre la Commune et Chambersign (prestataire de service de certificat électronique) ;

9.-CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

DE CREER un emploi de rédacteur, permanent à temps complet soit 35/35° ;
D'INSCRIRE les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents au budget de la collectivité.
SUPPRIME l'emploi de secrétaire de mairie, permanent à temps complet du tableau des effectifs suite au départ en retraite de M. SIEGEL Gérard

10.-VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018

• section de fonctionnement	
équilibrée en recettes et en dépenses à	641 210.00 €
• section d'investissement	
équilibrée en recettes et en dépenses à	771 109.00 €

11.-VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT STADE 3 - 2018

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2018 du budget annexe « Lotissement du Stade – 3^e Tranche » tel que présenté, budget qui se résume comme suit :

• section de fonctionnement	
équilibrée en recettes et en dépenses à	573 627,00 €
• section d'investissement	
équilibrée en recettes et en dépenses à	8 566,00 €

SORTIR à BINDRA

10 mai	Concours de pêche : AAPPMA
20 mai	Marche Gourmande Musicale : Musique Union
30 mai	Don du Sang à Witternheim
02 juin	Pêche inter-sociétés : AAPPMA
30 juin	Fête scolaire
14 juillet	Fête Nationale : cérémonie et pique-nique républicain
25 juillet	Don du sang à Bindernheim
02 septembre	Marché aux puces: CSUB



Fête Nationale



A 10h samedi 14 juillet aura lieu la cérémonie officielle de la fête nationale au monument aux morts avec le concours de la musique Union et le corps des sapeurs-pompiers.

Après la distribution du traditionnel Wecka, un défilé conduira la population à la salle polyvalente où sera servi le verre de l'amitié par le CSUB.

Après l'apéritif, nous réitérerons le pique-nique républicain. La commune mettra à disposition chaises, tables, et plancha. Toutes les personnes intéressées par ce moment convivial pourront y participer et profiter des planchas pour y faire griller viandes, saucisses..... tirées de leur panier pique-nique.



**Ouverture exceptionnelle de l'ancien " Café de l'étoile "
Du 18 au 25 Juin inclus de 11h à 19h.
afin de préserver la dernière licence IV du village.**

Journée Citoyenne ...

La commune a organisé sa seconde journée citoyenne le samedi 28 mai dernier. Une cinquantaine de personnes de 5 à 86 ans ont donné de leur temps et de leur énergie.

Rendez-vous matinal à 7h30 devant la mairie pour partager gants, sacs poubelles et autre matériel de travail pour un démarrage tout aussi matinal. 6 ateliers de travail avaient été formés : (cimetière, local associations, cuisine, Osterputz, église et fleurissement), et un responsable désigné.

Au cimetière, les allées ont été nettoyées des mauvaises herbes et balayées, le crucifix nettoyé, un support à arrosoirs confectionné et quelques fleurs planté sur le paravent des poubelles réalisé l'an dernier. Pour pouvoir disposer d'un local de rangement pour les associations, le haut de la caserne des pompiers où s'entassaient moult objets a été rangé. Les choses pouvant encore servir ont été soit mieux rangés sur place ou rapatriés à l'atelier municipal, les autres ont été jetés ou revendus.

Pour l'atelier cuisine, leur première mission à consister à servir le café aux autres ateliers avant de se lancer aux préparatifs du repas et des apéritifs. Le groupe Osterputz a parcouru les chemins autour du village, ainsi que les rues de la commune, pour ramasser de nombreux déchets déposés par des personnes peu respectueuses... Quant à l'église, où les membres du conseil de fabrique ont œuvré au nettoyage tant intérieur qu'extérieur, et quelques travaux.

Pour l'atelier fleurissement, il a consisté en la plantation des très nombreux bacs, qui avaient été nettoyés préalablement par les agents communaux, et leur mise en place sur toute la commune.

Après une bonne matinée d'efforts sous un beau soleil, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un moment convivial autour d'un bon repas et de bons desserts confectionnés sur place.

Cette deuxième journée citoyenne aura été un beau succès, réunissant citoyens de tous âges. Qu'ils soient tous sincèrement remerciés. L'opération sera, sans aucun doute, reconduite l'an prochain en souhaitant encore davantage d'implication des habitants pour réaliser encore davantage de tâches d'intérêt général.





DONS DU SANG à BINDERNHEIM

Les réserves en produits sanguins sont toujours trop faibles, **la collecte du 28 Mars dernier a été exceptionnelle**, nous avons eu le plaisir d'accueillir **68 donneurs dont 6 premiers dons**.

Après l'entretien médical et afin de respecter les consignes sanitaires, quelques personnes n'ont pas pu donner leur sang pour diverses raisons (anémie, dentiste, voyage à l'étranger, etc..)

Néanmoins il faut continuer ce mouvement de solidarité. Le don du sang est nécessaire pour répondre aux besoins croissants des malades qui sont soignés grâce aux produits sanguins.

En France, les donneurs de Sang représentent un peu moins de 4 % de la population en âge de donner c'est à dire entre 18 et 70 ans. L'Alsace est plus généreuse avec 6 % et les femmes représentent 51 % des donneurs. Un million de malades soignés grâce aux dons du sang – 500 000 bénéficient de transfusion. Sachant que la durée de vie des produits sanguins est de 42 jours max. pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes, 1 an pour le plasma congelé.(demande de plus en plus forte).

MERCI à tous les **DONNEURS DE SANG**.

Prochaine collecte : BINDERNHEIM **25 JUILLET 2018**

Remise des Diplômes : BINDERNHEIM Cérémonie du 14 Juillet



Pour l'équipe : Marie-Anne BARONDEAU

Chères Bindernheimois et Bindernheimois.



Cela fait 22 années que nous avons le plaisir de constater votre engouement pour notre traditionnel marché aux puces organisé par votre Club le CSUB et nous vous en remercions.

C'est toujours un véritable plaisir de vous accueillir en tant qu'exposant ou visiteur au milieu de nos stands.

Pour la 23^{ème}, qui se déroulera le **2 septembre 2018**, notre marché aux puces, sera marqué par un changement majeur. Nous allons nous délocaliser et prendre nos quartiers autour de la salle polyvalente et remonter si besoin vers le lotissement.

En effet, le chapiteau, le matériel de la COMCOM ainsi que le personnel présent pour la mise en place de la structure est dorénavant à louer et trop lourd à supporter pour le club.

De plus, la proximité avec toutes les infrastructures (cuisine, buvette, toilettes) présente un véritable avantage pour les visiteurs et les exposants.

Nous sommes conscients du changement que cela va impliquer, mais nous allons tout mettre en œuvre pour que cette journée soit et reste un moment important pour le village.

De plus, il sera à nouveau possible de réserver un repas de midi dimanche, un formulaire vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres quelques semaines avant la manifestation.



Il était important pour nous de vous informer en priorité de ce changement d'organisation, car c'est vous qui avez fait, faites et ferez vivre encore longtemps cette manifestation importante pour le CSUB.

Nous comptons encore une fois sur votre présence en 2018 pour cette 23^{ème} édition et restons à votre disposition pour toute question.

Sportivement,

Le comité du CSUB

S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de mai

01.05.1945 Mme ADOLF née MEMHELD Odile
03.05.1937 Mme BUEB née RITTY Odette
08.05.1943 Mme WEIBEL née SCHRODI Juliette
08.05.1944 Mme RINGEISEN Hélène née KUTT
09.05.1947 M. JEHL Jean
15.05.1925 Mme SIEGEL née MERTZ Lucie
17.05.1936 Mme IMBS Irène
19.05.1937 Mme SCHMITT née BAUMERT Augustine
20.05.1936 Mme LAEMMEL née ROHMER Liliane
23.05.1929 Mme SCHUWER née KRETZ Blanche
26.05.1936 Mme HOFFER née SIMLER Hortense

Mois de juillet

02.07.1939 Mme MEMHELD née KUTT Eugénie
05.07.1937 Mme SCHMITT née LUDWIG Adrienne
08.07.1943 M.IMBS Joseph
12.07.1935 M.KUTT René
14.07.1935 M.HOFFER Rémy
18.07.1932 M.MARTIN Jean-Paul
25.07.1933 Mme REMETTER Elise
31.07.1932 Mme ADOLF née DISCHLI Madeleine



Mois de juin

04.06.1942 Mme STUTTER née REMETTER Marie
06.06.1936 M.SPATZ Robert
07.06.1930 Mme BILAND née OSSOTT Paulette
07.06.1941 Mme RIDZON née BUEB Marguerite
08.06.1937 M.HOEGY Martin
14.06.1939 Mme HOFFER née MOEBS Mariette
14.06.1941 M.HERR Emile
20.06.1931 M.HERR Jean-Pierre
20.06.1935 M.MEMHELD Pierre
28.06.1928 Mme MULLER née SCHMITT Alice

Mois d'août

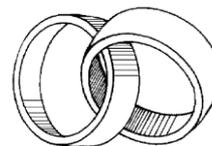
01.08.1936 M. BELLOTT Gaston
01.08.1947 M. SCHMITT Jean-Claude
02.08.1946 Mme KRETZ née KRETZ Marguerite
03.08.1948 M. ROHMER Francis
06.08.1928 Mme EDEL née KNORLE Claire
08.08.1934 Mme MARTIN née SCHMITT Monique
09.08.1927 Mme GARGOWITSCH née REMETTER
Christine
11.08.1939 M. RIDZON Claude
11.08.1945 Mme SCHALK née DUTTER Anny
16.08.1947 M. WOLFF Jean-Michel
20.08.1948 M. WOLLENBURGER Jean Julien
23.08.1925 Mme SOSSLER née SCHMITT Sophie
24.08.1931 Mme BAUMERT née AMBIEHL Marie-
Louise
30.08.1944 Mme SCHALK Brigitte née MAAS
30.08.1945 Mme FINDELI née SCHAEFFER Danièle

NAISSANCES

29.01.2018 Telo KAEMPF (4 rue des Reines-Claudes)
16.02.2018 Sacha José Edgar HESS (4, rue du Leh)
12.03.2018 Marie GARGOWITSCH (35, rue de Wittenheim)
21.03.2018 Taïs ADOLF (27b, rue de Sundhouse)

NOCES D'OR : 50 ans de vie commune

19.04.1968 M. et Mme EDEL Justin



DECES

Il y a eu deux oublis dans le dernier bulletin dont nous nous excusons à savoir :

03.10.2017 M. WOLLENBURGER Robert à Hoenheim
11.11.2017 Mme BERGER Marie-Madeleine à Colmar

04.01.2018 M REMETTER Michel à Bindernheim
12.03.2018 Mme SEYLLER Mariette née SCHALK à Colmar
18.03.2018 M. HIGEL Raymond à Strasbourg
24.03.2018 M. EDEL Philippe à Colmar
09.04.2018 M. SCHMITT Lucien à Bindernheim

